

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00197

Numéro SIREN : 401 307 376

Nom ou dénomination : AB FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2018 sous le numéro de dépôt 7064

A.B. FINANCE
SOCIETE A RESPONSABILITE AU CAPITAL DE 7 622.45 Euros
Siège social: 58, Allées du Mail
LA ROCHELLE (17 000)

RCS LA ROCHELLE B 401 307 376

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2018

Nous nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales, afin d'approuver les comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2017**, et rendre compte de l'activité de la société.

Il vous a été remis ou tenu à votre disposition tous les documents prévus par la loi, à savoir :

- le présent rapport
- le bilan, le compte de résultat et annexe
- le texte des résolutions proposées.

PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION

La présentation des comptes et les méthodes d'évaluation sont conformes aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

ANALYSE D'ACTIVITE

Les comptes et le bilan ont été mis à votre disposition dans les délais légaux et ils seront commentés en détail lors de l'assemblée.

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos s'est élevé à 265 148 euros.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat présente un bénéfice de 9.316 euros, après une dotation aux amortissements de 1 128 euros.

AB

FILIALES ET PRISES DE PARTICIPATION

Nous n'avons constitué aucune filiale, ni effectué aucune prise de participation au cours de l'exercice.

INFORMATIONS FISCALES

Nous n'avons subi aucune réintégration portant sur les dépenses visées à l'article 39-5 du CGI.

Les comptes annuels ne font apparaître aucune des dépenses visées à l'article 39-5 du CGI ayant entraîné paiement d'un supplément d'impôts sur les sociétés.

PROPOSITION D'AFFECTION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 9.316,15 euros, ainsi que suit :

Report à nouveau	6 729,19 €
Autres réserves	2 586,96 €

Le Gérant,
BAILLY Alain



A.B. FINANCE
SOCIETE A RESPONSABILITE AU CAPITAL DE 7 622.45 Euros
Siège social: 58, Allées du Mail
LA ROCHELLE (17000)

RCS LA ROCHELLE B 401 307 376

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 30 JUIN 2018**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce déclare approuver ces conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils sont présentés et se soldant par un bénéfice de 9 316,15 €

En conséquence, elle donne quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 9.316,15 euros, ainsi que suit :

Report à nouveau	6 729,19 €
Autres réserves	2 586,96 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

A.B. FINANCE
SOCIETE A RESPONSABILITE AU CAPITAL DE 7 622.45 Euros
Siège social: 58, Allées du Mail
LA ROCHELLE (17000)

RCS LA ROCHELLE B 401 307 376

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2018**

L'an deux mille dix huit, le 30 Juin à 9 heures, les associés de la SARL A.B. FINANCE, société à responsabilité limitée au capital de 7 622.45 euros, dont le siège social est à LA ROCHELLE 58, Allées du Mail, se sont réunis audit siège sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur BAILLY Alain, gérant.

La présidente constate que sont présents :

Mr BAILLY Alain, propriétaire de..... 250 parts

Mr LE CANN Matthieu, propriétaire de..... .125 parts

Mr BAILLY David, propriétaire de..... 125 parts

Soit un total de.....500 parts

Le gérant constate que l'assemblée est valablement constituée, peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le gérant rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- examen et approbation des comptes et conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce ;
- quitus à la gérance
- affectation des résultats

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

AB

- Le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice écoulé et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce.
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexes).

Après avoir lu le rapport de gestion, il déclare la discussion générale ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce déclare approuver ces conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils sont présentés et se soldant par un bénéfice de 9 316,15 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 9.316,15 euros, ainsi que suit :

Report à nouveau	6 729,19 €
Autres réserves	2 586,96 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 30

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal

Monsieur BAILLY Alain Monsieur BAILLY David Monsieur LE CANN Matthieu



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF I IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF II MOBILISE	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	31 362	23 859	7 503	7 291
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	12 136		12 136	12 136
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
ACTIF III MOBILISE	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 299		1 299	1 299
	TOTAL (II)	44 797	23 859	20 938	20 725
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	56 016		56 016	36 946
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
ACTIF IV MOBILISE	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	8 235		8 235	9 642
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	34 414		34 414	292
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	98 665		98 665	46 880
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
COMPTES DE REGULARISATION	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	143 462	23 859	119 603	67 605

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 299

(3) dont créances à plus d'un an

AB

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	4 478	4 478
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(6 729)	
	Résultat de l'exercice	9 316	(6 729)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	15 450	6 133
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DET (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		185
	Emprunts et dettes financières divers	32 557	42 707
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 764	4 670
	Dettes fiscales et sociales	812	2 712
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	20	11 197
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	104 153	61 472
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	119 603	67 605
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	9 316,15	(6 729,19)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	104 153	61 472
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		185

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	265 048		265 048	125 079
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	100		100	
	Montant net du chiffre d'affaires	265 148		265 148	125 079
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)				265 148	125 079
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			235 827	72 704
	Variation de stock			(19 070)	20 644
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			36 545	35 675
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 107	1 102
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			1 128	1 090
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
Total des charges d'exploitation (2)				255 537	131 214
RESULTAT D'EXPLOITATION				9 610	(6 135)

AB

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

RESULTAT D'EXPLOITATION		9 610	(6 135)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	164	594
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		164	594
RESULTAT FINANCIER		(164)	(594)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		9 446	(6 729)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	462	
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	462	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	135	
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	135	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		327	
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		457	
TOTAL DES PRODUITS		265 610	125 079
TOTAL DES CHARGES		256 294	131 808
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 316	(6 729)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

AB

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros

	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	265 148	100,00	125 079	100,00	140 069	111,98
Ventes de marchandises	265 048	99,96	125 079	100,00	139 969	111,90
- Achats de marchandises	235 827	88,98	72 704	58,13	163 123	224,37
- Variation stocks de marchandises	(19 070)	-7,19	20 644	16,50	(39 714)	-192,38
MARGE COMMERCIALE (a)	48 291	18,22	31 731	25,37	16 560	52,19
Production vendue	100	0,04			100	
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	100	0,04			100	
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	269	269,17			269	
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	(169)	-169,17			(169)	
MARGES (Commerciale + Production)	48 122	18,15	31 731	25,37	16 391	51,66
- Achats non stockés (c)	3 509	1,32	3 320	2,65	189	5,69
- Autres charges externes (c)	32 767	12,36	32 355	25,87	413	1,28
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	11 845	4,47	(3 944)	-3,15	15 789	400,35
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	1 107	0,42	1 102	0,88	5	0,45
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	10 738	4,05	(5 046)	-4,03	15 784	312,82
- Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation						
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	1 128	0,43	1 090	0,87	38	3,53
- Autres charges de gestion courante						
RESULTAT EXPLOITATION	9 610	3,62	(6 135)	-4,91	15 746	256,64
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	164	0,06	594	0,47	(430)	-72,34
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 446	3,56	(6 729)	-5,38	16 175	240,38
Produits exceptionnels	462	0,17			462	
- Charges exceptionnelles	135	0,05			135	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	327	0,12			327	
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	457	0,17			457	
RESULTAT DE L'EXERCICE	9 316	3,51	(6 729)	-5,38	16 045	238,44

AB

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **119 603 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **265 610 euros** et un total **charges** de **256 294 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **9 316 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

AB

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Certifié conforme

